

Programme de financement intégré

Conditions spécifiques au Département de chimie

Conditions d'admissibilité

- Étudier à temps plein et ne pas travailler plus de 20 heures par semaine (excluant le travail d'auxiliaire d'enseignement ou le travail lié au projet de recherche).
- Soumettre une demande de bourse aux grands organismes québécois ou canadiens annuellement et avant la fin du 3^e, 6^e, 9^e et 12^e trimestre.
- Compléter son examen de synthèse et le séminaire avant la fin du 6^e trimestre.
- Accepter un contrat d'auxiliaire d'enseignement ou une charge de cours pendant les quatre années du parcours d'études.
 - Un professeur peut racheter à partir de ses fonds de recherche le montant d'auxiliaire d'enseignement prévu selon les montages financiers. Dans le cas d'une personne non-francophone n'ayant pas atteint un niveau de français suffisant pour assurer une tâche d'auxiliaire d'enseignement à la 3^e année, un professeur peut, mais n'est pas tenu, de racheter une tâche d'auxiliaire d'enseignement.
- Respecter les autres critères d'admissibilité associés à la progression dans le parcours.

Seuils de financement minimaux

- Le financement annoncé est d'une durée de 4 ans (12 trimestres).
- Le financement annuel minimum annoncé est de 23 250 \$ par année.

Jalons de progression

- **Jalon #1 (an 1)** : Compléter son plan global d'études, enregistrer son sujet de thèse, former son comité de thèse et soumettre les demandes de bourses gouvernementales.
- **Jalon #2 (an 2)** : Réussir son examen synthèse et le séminaire avant la fin du 6^e trimestre et resoumettre les demandes de bourses gouvernementales.
- **Jalon #3 (an 3)** : Remplir l'objectif préétabli en accord avec le comité de thèse avant la fin du 9^e trimestre ; présenter ses travaux (oral ou par affiche) dans une conférence provinciale, nationale ou internationale et resoumettre une demande de financement gouvernemental.

- **Jalon #4 (an 4)** : Remplir l'objectif préétabli en accord avec le comité de thèse avant la fin du 11e trimestre ; avoir soumis un article premier auteur ou un chapitre de thèse, ou une déclaration d'invention ; et soumettre la demande de bourse de fin de PhD des ESP.

Bonification de bourse liée au respect des jalons et maintien de l'admissibilité

Critères et jalons	Trimestre pour obtenir la bonification	Montant de la bonification	Trimestre pour conserver l'admissibilité au financement intégré
Jalon #1 : Année 1	3	1 750 \$	4
Jalon #2 : Année 2	6	1 750 \$	7
Jalon #3 : Année 3	9	1 750 \$	10
Jalon #4 : Année 4	12	1 750 \$	13